

Lettre au syndic

Autor(en): **Marti, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **75 (1948)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettre au Syndic

Paris, le 30 juillet 1948.

Cher papa,

Te rappelles-tu le jour où, sortant de la gare de Lausanne, je t'avais demandé à brûle-pourpoint, pourquoi cette ville était bâtie sur trois collines ? Tu m'avais répondu que tu ne savais plus. J'y repense ce soir, en contemplant Montmartre, colline bâtie sur une ville. Mon imagination vagabonde à la recherche de cette réponse que tu ne trouvais plus. Voici donc ce qu'elle me propose :

Il y a deux ou trois mille ans, alors que l'eau minérale ne coûtait pas encore quarante centimes le litre, mais coulait à grands flots du centre de la terre en faisant gonfler le ventre des veaux qui avaient la malencontreuse idée d'y tremper le bout de la langue, le pays de Vaud n'avait pas encore été foulé par l'un ou l'autre des deux pieds de l'homme.

C'était une contrée souriante, bien plate vers le milieu et descendant en pente douce jusqu'au bord d'un lac, qui devait être baptisé, bien plus tard, Léman par les historiens et lac de Genève par quelques hurluberlus qu'on ne put d'ailleurs jamais identifier.

C'était le pays le mieux disposé à recevoir le soleil de plein fouet, dans toute sa générosité ! A l'exception toutefois d'un petit coin qui dépareillait fortement ce merveilleux plan incliné.

C'était trois petites collines, poussées là avec cette méchanceté du sort qui veut que les montagnes se dressent toujours au milieu des plaines. Elles personnifiaient le summum du bon marché en matière de collines : maigriottes, avec de l'ombre partout. Même la camomille refusait d'y pousser.

Or, un matin, le soleil découvrit à son réveil que le pays était peuplé d'une bonne centaine d'hommes, rouges de poil.

Comme il avait plu la veille, il n'y prit pas autrement garde, pensant que c'était quelques champignons qu'il aurait tôt fait de sécher !

Mais ces hommes étaient bel et bien vrais, comme ils le prouvèrent maintes fois par la suite. D'où venaient-ils ? On ne le sut jamais, car, sur le moment, il n'y avait personne pour le leur demander. Comme il leur fallait un nom de tribu, ils décidèrent de s'appeler Vaudois, à cause d'une façon, qu'ils avaient en commun, de lever le bras droit pour s'essuyer la moustache ruisselante de sueur. Le plus âgé fut nommé président. On l'appelait familièrement le majeur, à cause de son âge. Ce nom dérivait rapidement en major. Le terme est resté et, de nos jours encore, on parle souvent du major, à la veillée. Il fut procédé ensuite à l'élection d'un comité, d'un sous-comité, d'une commission, et de trente-deux sous-commissions. Trois hommes ne purent être nommés, car on ne réussit à créer que nonante-sept postes importants. Vexés, ils se mirent à chanter à trois voix pour couvrir les délibérations : le chœur d'hommes était né.

Le lendemain, on se mit à l'ouvrage, sans prendre le temps même de cracher dans ses mains. Trois mois après, le pays de Vaud tout entier était recouvert de vignes, à l'exception seulement de ces trois collines honteuses, où les lézards réfugiés tremblaient de froid.

L'assemblée générale fut alors convoquée et chacun se félicita de l'effort accompli. Le troisième sous-caissier réclama la parole, avec une autorité que les caissiers principaux lui envieront longtemps encore.

— *Chers concitoyens, déclara-t-il, maintenant que le principal est fait, nous pourrions envisager la possibilité de construire quelques caves, sur lesquelles nous bâtirions des logements à bon marché.*

C'est alors qu'on s'aperçut, avec une consternation que personne ne laissa deviner, qu'il ne restait plus un pouce de terrain.

L'adjoint à l'urbanisme, qui attendait son heure, cessa brusquement de faire des ronds sur une feuille de vigne avec son compas et demanda la parole.

— *Je propose, dit-il, de construire une ville à l'emplacement des trois collines !*

Ce fut un tollé général. « Mais ça sentira le moisi », dit quelqu'un. « Et ça va

coûter terriblement cher », clama un autre, « avec tous ces trous à boucher ».

Le préposé au mildiou ramena le calme à grands coups de pompe à sulfater.

— *Ne vous faites aucun souci, mes amis. Cette carnavalesque édification sera tellement longue que, si mes modestes calculs sont exacts, la facture ne sera présentée que vers le milieu du vingtième siècle.*

Ces propos optimistes furent accueillis avec la satisfaction que l'on pense, et les hommes se mirent à l'ouvrage.

Ils y sont toujours.

Ton fils affectionné : Justin.

p. p. c. Claude Marti.

Quelque part... dans les Ormonts

Le jeune vétérinaire et le vieux préfet étaient partis pour faire une visite d'alpage et, la nuit les surprenant loin de toute auberge, on leur indiqua le chalet où les attendait un gîte. Ils s'y dirigèrent et frappèrent à la porte de bois. Une jeune fille vint leur ouvrir. Ils entrèrent dans une cuisine basse et mal éclairée, puis dans une chambre à multiples petites fenêtres où se trouvaient deux gros lits : un haut sur pattes et l'autre presque à ras du sol.

— *Voici la chambre ! dit simplement la jeune fille.*

Les deux messieurs se regardèrent.

— *Tirons à la courte paille ! dit le préfet, toujours jovial, « lit ou sous-lit » ?*

— *Mais, objecta la jeune fille, c'est moi qui couche dans le sous-lit.*

— *Simplicité patriarcale ! s'exclama le préfet.*

Un bref silence. La jeune fille ne semblait pas décidée à sortir. Les messieurs n'attendaient que ça pour se déshabiller.

Et, dès qu'ils furent seuls, ils éclatèrent de rire à la pensée de cette aventure inattendue. Ils se couchèrent. La jeune fille entra, se déshabilla, puis s'étendit dans le sous-lit tandis que ces messieurs continuaient de rire, mais discrètement. Un long moment. Puis, un « Hou ! Hou ! » retentit. La jeune fille se leva, et, se mettant à la fenêtre, répondit au « Hou ! Hou ! »

— *Qu'est-ce que c'est encore que ça ? demanda le vétérinaire qui commençait à s'impatienter.*

— *C'est ma maman !*

— *Voulez-vous parier, dit le préfet, qu'elle va venir coucher dans le sous-lit ?*

Et c'est, en effet, ce qui arriva. Très simplement, la bonne dame entra, dit : « Bonsoir, Messieurs ! » et, sans allumer la lumière pourtant, elle se déshabilla rapidement et, après un « Ouf ! » qui devait contenir beaucoup de choses, elle s'allongea à côté de sa fille.

— *Croyez-vous, dit le préfet à voix basse à son compagnon, qu'on aura quelque chose à raconter à nos femmes.*

M. Matter.